



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTE ET UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Panama (Panama), 26-30 avril 2010

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Comité technique

26 et 27 avril 2010

I. Introduction

1. Ouverture de la réunion du Comité technique
2. Élection du président et du vice-président du Comité technique et désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux du Comité technique

II. Questions techniques

4. Situations d'urgence à l'échelle mondiale et régionale: Gestion des risques et réactions aux situations d'urgence dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les systèmes de production animale dans les pays de la région sont confrontés à des problèmes graves causés par la mondialisation, le changement climatique et l'accroissement de la demande de denrées alimentaires. En conséquence, la FAO a élaboré des mécanismes de prévention des situations d'urgence et de veille concernant la santé animale. Elle a contribué au renforcement des efforts déployés localement pour mettre au point des systèmes d'information et de détection précoce, conduire des études de vulnérabilité, favoriser la veille et la réaction rapide concernant les catastrophes naturelles, et développer l'analyse et la gestion des risques agroclimatiques et biologiques y compris l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la remise en valeur des zones dégradées ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources génétiques animales.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Le document LARC/10/INF/15, sur le développement d'effets de synergie et de la collaboration entre la Convention sur la diversité biologique, la Commission des ressources génétiques et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sera aussi examiné.

5. Le changement climatique et ses incidences sur la production agricole, forestière et halieutique en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le document correspondant traite principalement des aspects les plus importants des effets actuels et futurs du changement climatique sur la production agricole et animale en Amérique latine et dans les Caraïbes. On y examine les facteurs liés à l'analyse des systèmes de production vulnérables et des mesures visant à s'adapter au changement climatique, à le prévenir et à en atténuer les effets. On y trouve des propositions utiles pour la formulation de politiques et le renforcement des systèmes locaux de gestion du risque agroclimatique dans les cas extrêmes.

6. Mise en valeur du territoire rural et incidences institutionnelles, en Amérique latine et dans les Caraïbes

Ce document, se fondant sur les recommandations de la **Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural**, propose une révision de l'ensemble des politiques et initiatives des pays en matière de mise en valeur du territoire rural. On y examine aussi le soutien accordé par les institutions internationales de coopération, et les mécanismes de renforcement adoptés par la FAO.

Ce point vise aussi les aspects liés à l'agriculture familiale (LARC/10/INF/14).

7. Rapport sur le Codex Alimentarius et la sécurité sanitaire des aliments dans la région

Le document correspondant analyse la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux réunions du Codex ainsi que les questions connexes examinées dans les différents comités et par la Commission du Codex Alimentarius. Il fait la synthèse des activités régionales que la FAO conduit dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments afin d'appuyer le développement des connaissances techniques dans les pays de la région, non seulement pour améliorer la participation à l'élaboration de normes mais aussi pour faciliter leur mise en œuvre.

8. Réunions des groupes sous-régionaux: Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud

Suite à la demande formulée par les délégations à la vingt-cinquième Conférence régionale, les Membres qui le souhaitent pourront organiser des réunions multilatérales, régionales ou sous-régionales pour examiner les questions d'intérêt mutuel.

Pour faciliter les débats, les délégations auront à leur disposition trois documents (LARC/10/INF/11, LARC/10/INF/12 et LARC/10/INF/13) dans lesquels elles trouveront pour chaque sous-région – Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud – une analyse des sous-secteurs des pêches, des forêts, de l'élevage et de l'agriculture ainsi que de la pauvreté et de la sécurité sanitaire des aliments, et un état des défis à relever et des priorités concernant l'assistance technique apportée par la FAO sur le moyen terme. Les délégations pourront organiser des débats sur les domaines d'action prioritaire dans les sous-régions pour 2012-2013. Les conclusions de ces débats serviront notamment à mettre à jour le Plan à moyen terme de la FAO et à préparer le Programme de travail et le budget pour 2012-2013.

III. Conclusion

9. Adoption du rapport du Comité technique

10. Clôture de la réunion du Comité technique

Session plénière

28-30 avril 2010

I. Introduction

- 1. Cérémonie d'ouverture**
- 2. Élection du président et des vice-présidents et nomination du Rapporteur**
- 3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

II. Points permanents

- 4. Déclaration du Directeur général**
- 5. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
- 6. Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment mise en application du Plan d'action immédiate, y compris réseau de bureaux décentralisés.**

Ce point prévoit un examen de la réforme de l'Organisation résultant des décisions prises par la Conférence de la FAO à sa trente-sixième session (Rome, 18-23 novembre 2009), et de ses implications pour la Région Amérique latine et Caraïbes. On abordera aussi la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, y compris le réseau de bureaux décentralisés et la vision à moyen et long termes concernant sa structure et son fonctionnement, ainsi que les résultats du Sommet mondial des chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire, tenu à Rome les 16, 17 et 18 novembre 2009.

- 7. Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

Des réformes de grande ampleur ont été convenues à l'unanimité par les membres du CSA en octobre 2009 et approuvées par la Conférence de la FAO en novembre de la même année. Les réformes ont été entérinées par les chefs d'État et de gouvernement en novembre à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire. Ceux-ci ont alors pris l'engagement de mettre en oeuvre intégralement la réforme du CSA, l'un des quatre objectifs stratégiques du Sommet. Ce point sera l'occasion de présenter ces réformes, qui visent à faire du CSA la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte à tous sur la sécurité alimentaire et de la nutrition, et d'examiner les possibilités de faire le lien entre le CSA réformé et les structures nationales pour rendre le Comité réellement opérationnel.

- 8. Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et suite donnée aux principales recommandations issues de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

On abordera au titre de ce point les principales mesures et dispositions prises pour mettre en oeuvre les recommandations de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue au Brésil du 14 au 18 avril 2008.

- 9. Exécution du Programme de travail et budget 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la Région au cours du prochain exercice biennal**

Ce point permettra de passer en revue l'exécution du Programme de travail et du budget 2010-11, ainsi que, de façon succincte, les domaines d'action prioritaires de la région et le concept de Cadre pour les priorités à moyen terme.

10. Centre de services communs

On examinera au titre de ce point l'initiative visant à constituer un centre des services communs unique au niveau mondial, regroupant les pôles de Bangkok et de Santiago avec celui de Budapest à des fins d'efficacité et d'économie.

III. Question à l'examen

11. Sécurité alimentaire et nutritionnelle et droits de l'homme: le droit à l'alimentation

Le document présenté au titre de ce point de l'ordre du jour montre que la région subit de plein fouet l'impact d'une crise alimentaire qui compromet les avancées obtenues de 2002 à 2007 dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Des changements et des mesures sont recommandés pour faire face aux nouveaux défis engendrés par la crise et atteindre les objectifs fixés par l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 ».

Les participants sont aussi saisis du document LARC/10/INF/10, concernant la suite donnée à l'Initiative, qui fait la synthèse des résultats de la session du Groupe de travail III 2025 (Buenos Aires, octobre 2008), du projet GCP/RLA/160/SPA et des activités du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes à l'appui de l'Initiative, depuis la trentième Conférence régionale (en particulier en ce qui concerne le Front parlementaire contre la faim). Le document analyse aussi les progrès accomplis dans la concrétisation du droit à l'alimentation et les mesures prises pour promouvoir la coopération Sud-Sud et les observatoires.

La discussion portera aussi sur le document LARC/10/INF/16, sur la situation en Haïti et la reconstruction [directives pour la mise en oeuvre de projets réalisés avec le concours des institutions des Nations Unies basées à Rome (FAO, FIDA, PAM)].

IV. Questions présentées pour information

12. Rapports des commissions régionales : Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes, Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine (COPESCAL)

À sa vingt-neuvième session, la Conférence de la FAO (Rome, novembre 1997) a vivement encouragé les organismes régionaux établis en vertu de l'article VI de l'Acte constitutif de la FAO, à mobiliser des ressources extrabudgétaires supplémentaires, et recommandé une série de mesures pour accélérer leur travail et en accroître l'efficacité. Pour faciliter l'analyse de ce point, les documents LARC/10/INF/5, LARC/10/INF/6, LARC/10/INF/7 et LARC/10/INF/8 font la synthèse du contexte, des principales réalisations et des recommandations formulées aux dernières sessions des commissions régionales susmentionnées. La Conférence régionale est invitée à étudier les mesures proposées, ainsi que d'autres mesures envisageables, en vue de renforcer le rôle des commissions régionales.

13. Présentation des rapports et propositions intéressant les sous-régions des Caraïbes, de l'Amérique centrale, et de l'Amérique du Sud

Les conclusions et recommandations de chacun des groupes sous-régionaux seront examinées à la lumière des documents LARC/10/INF/11, LARC/10/INF/12 et LARC/10/INF/13.

V. Conclusion

14. Date, lieu et ordre du jour de la trente-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La note relative aux obligations sera communiquée aux États Membres ayant exprimé le souhait d'accueillir la prochaine session de la Conférence régionale.

-
- 15. Questions diverses**
 - 16. Adoption du rapport (y compris le Rapport du Comité technique).**